DOSSIER DE PRESSE
JANVIER 2021

LES DÉPARTEMENTS
AU SERVICE DE LEURS CITOYENS

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES

FS2i

Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental

SEINE-ET-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT · Yvelines Le Département · Essonne LE DÉPARTEMENT · hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT · seine-saint-denis · VAL de MARNE Département · val d'oise le département

PLUS QUE JAMAIS, L'ÎLE-DE-FRANCE A BESOIN DE SOLIDARITÉ ET D'INVESTISSEMENTS !

Le Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Interdépartemental et d'Investissement (FS2i) s'est réuni mardi 26 janvier.

Dans ce contexte inédit de crise sanitaire, les Départements réaffirment leur souhait de poursuivre ensemble des projets d'investissements pour améliorer le cadre et les conditions de vie de leurs habitants.

Oui, la solidarité interdépartementale fonctionne !
Grâce aux contributions des 7 Départements pour un montant global de 141 M€ en 2021, des projets d'investissements utiles sont aidés avec le souci de réduire les inégalités au sein de la première région de France. 28 nouveaux projets seront financés cette année.

Ces projets concourent à la solidarité en faveur des territoires les plus pauvres d'Île-de-France, à l'égalité d'accès au service public et au développement de la région toute entière.
Environnement, transports, éducation, politique de la ville… le FS2i accompagne les collectivités dans la concrétisation de projets structurants et très concrets.

Face aux crises sanitaires, sociales et économiques liées à la pandémie de la Covid-19, le FS2i entend participer durablement à l'investissement public pour soutenir l'emploi local et améliorer le cadre de vie des franciliens.

Ensemble, les 7 Départements d'Ile-de-France restent mobilisés pour répondre aux besoins quotidiens des habitants et pour préparer l'avenir.

NOUVEAUX PROJETS EN 2021 ET POINT SUR LES PROJETS EN COURS

ENVIRONNEMENT

ÉDUCATION

INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ

SOLIDARITÉS

PATRIMOINE

MOBILITÉS

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

SOLIDARITÉS

Une plateforme interdépartementale pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique (78-92)

Les Départements des Yvelines et des Hauts de Seine portent le projet de création d'une plateforme interdépartementale d'hébergement et de services à destination de personnes atteintes de troubles du spectre autistique ou souffrant de handicap psychique. Le projet, géré par la Fondation des Amis de l'Atelier sur le site de Bécheville aux Mureaux, comprend 158 places et propose des modalités d'accompagnement diversifiées :

- un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 116 places (66 places pour personnes présentant des troubles du spectre autistique et 50 places pour personnes présentant un handicap psychique),
- un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de 42 places pour des adultes présentant des troubles du spectre autistique,
- deux Pôles de compétences et de Prestations Externalisés (PCPE) pour personnes présentant des troubles de l'autisme et présentant un handicap psychique.

Le bâtiment, d'une surface d'environ 10 000 m2 représente un investissement de 31 M€ TTC. Les travaux de gros œuvre et de clos couvert sont terminés depuis septembre dernier et la livraison du bâtiment est prévue en mai 2021.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 500 000 €

Acquisition et implantation accélérée de cabines de télémédecine (77)

La Seine-et-Marne est le département français le plus touché en dehors des départements d'outre-mer par les zones sous dotées en médecins généralistes. Pour répondre au défi auquel il est confronté, le Département de Seine-et-Marne a décidé de déployer sur le territoire plusieurs cabines de téléconsultation pour lesquelles la collectivité dédiera au total 1 M€. La société française H4D, propose un cabinet médical connecté référencé à l'UGAP. Trois cabines sont déjà en service et une dizaine de cabines seront mises en place d'ici 2021.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 276 000 €

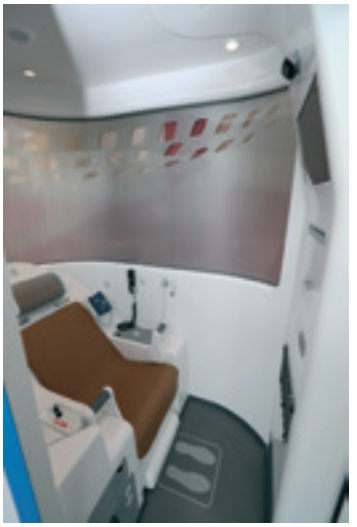

Centre départemental de l'enfance et de la famille – CDEF (93)

Le Département de la Seine-Saint-Denis s'est engagé dans des travaux immobiliers d'envergure, visant à moderniser le CDEF. La contribution financière du Département s'élève à 26,06 M€.
Les travaux se dérouleront sur la période 2021 – 2026 et auront pour objectif l'amélioration fonctionnelle et bâtimentaire des locaux (nouvelle conception des bâtiments, améliorations énergétique et sécuritaire) ainsi que la mise en conformité réglementaire (sécurité incendie, accessibilité PMR, normes d'hygiène). Cinq sites seront concernés par les travaux :
- Le foyer Départemental de l'adolescence – Epinay-sur-Seine
- Le foyer mère-enfant - Le Castel de l'Ermitage - Le Raincy
- Le site de Villepinte
- Le Site de Borniche – Mary-sur-Marne
- Création d'une Pouponnière CDEF – Département de la Seine-Denis

Les diagnostiques techniques généraux et des relevés topographiques ont été effectués, ainsi qu'une initiation des besoins fonctionnels pour les sites d'Epinay-sur-Seine, Le Raincy et pour la pouponnière, avec un objectif de finalisation du programme fonctionnel à fin 2020.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 132 591 €

Reconstruction de la crèche et du centre de PMI Les Larris à Fontenay-sous-Bois (94)

Situé en zone NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain), ce projet regroupera deux crèches d'une capacité de 90 places au total, un centre de protection maternelle et infantile (PMI) et un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF). Cette reconstruction permettra de créer 30 nouvelles places, afin d'accueillir plus d'enfants, et de moderniser les structures en construisant des bâtiments à haute performance énergétique.
Les travaux préparatoires à la démolition, entrepris par la Ville, sont en cours ; la reconstruction menée par le Département devrait démarrer au printemps 2021, pour une ouverture prévue en décembre 2022. Le budget prévisionnel s'élève à 6,6 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de83 333 €

Perspective du futur équipement Les Larris ©Illuminens

La construction d'une crèche à Limeil-Brévannes (94) *nouveauté 2021*

Cette nouvelle crèche, qui sera située avenue du 8 mai 1945 à Limeil-Brévannes, s'inscrit dans le plan visant à créer 500 places supplémentaires en crèches départementales. Elle offrira 60 places, réparties entre les familles de Limeil-Brévannes et de Boissy-Saint-Léger. Ce nouveau bâtiment, à haute performance énergétique, sera labellisé BBC Effinergie 2017. Il proposera notamment un rafraîchissement adiabatique (sans échange de chaleur) et une toiture partiellement végétalisée.
Le démarrage des travaux est prévu pour la fin 2021, pour une livraison début 2023.
Le budget prévisionnel de ces travaux, financés par le Département du Val-de-Marne, s'élève à 5,1 M€.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 393 379 €

Perspective de la future crèche située à Limeil-Brévannes ©DR

ENVIRONNEMENT

Extension du Parc Maussoin (93)

Le projet d'aménagement du parc Maussoin doit permettre d'ouvrir au public 14,5 ha supplémentaires d'espaces de parcs boisés, de clairières et de zones humides.
La première tranche de travaux, permettant une extension de l'actuel parc sur une surface supplémentaire de 7 ha, a été finalisée en 2020, ainsi que l'aménagement du boulevard du Temple, façade essentielle du parc. Les usagers devraient ainsi bénéficier en 2021, de 17 ha de parc. Cette première livraison permet d'offrir aux usagers plusieurs nouveaux usages : ouvertures vers les quartiers pavillonnaires de Clichy-sous-Bois, espaces de promenade dans les boisements avec l'accès à un belvédère et à un mont donnant à voir sur le Nord-Est du Département, pique-nique sur l'espace de clairière, jeux pour toutes les tranches d'âges et équipements associés. Le Département a investi 1,6 M€ dans ce projet en 2020.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 283 439 €

Création de sanctuaires de biodiversité (95)

Le Val d'Oise souhaite favoriser le retour d'espèces emblématiques dans des zones semi-naturelles abandonnées et réaffirmer ainsi la place des Départements dans la conservation de la biodiversité. En 2019 et 2020, le Département du Val d'Oise a entrepris des études d'opportunité sur plusieurs sites naturels avant de sélectionner l'île d'Herblay comme le futur sanctuaire de biodiversité du Val d'Oise. Le Département va porter les travaux de renaturation de cette île puis la laissera en libre évolution, tout en mettant en place un suivi scientifique régulier afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 M €

Création d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux (77)

Le Département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France se sont engagées dans un projet de création d'une Plateforme de transformation de produits alimentaires locaux à destination des cantines des établissements scolaires du département (collèges et lycées).
D'un coût global de 7 M€, cette structure permettra aux cantines des lycées de Seine-et-Marne, mais également, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, en plus des collèges seine-et-marnais, de bénéficier des produits issus de la Plateforme.
Le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France ont donc décidé de s'associer au sein d'une Société publique locale afin de lui confier la réalisation, pour leur compte et dans leurs limites territoriales, de missions d'intérêt général relevant de leurs compétences respectives en matière de restauration scolaire des collèges et lycées de leurs territoires.

La création de la SPL représente ainsi une étape de structuration nécessaire pour la suite de ce projet, conçu pour permettre l'élaboration de 15,2 millions de repas annuels, avec une extension souhaitée à 20 millions de repas annuels.

La Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne interviennent à parts égales dans le capital de la SPL.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1,7 M €

Méréville (91) *nouveauté 2021*

Le Domaine départemental de Méréville est un parc paysager remarquable et emblématique des jardins anglo-chinois de la fin du XVIIIe siècle. Le domaine est la propriété du Département de l'Essonne depuis décembre 2000 et fait l'objet de campagnes de travaux de restauration. Il a obtenu en 2019 le label national "Jardin Remarquable".

Le château de Méréville est aujourd'hui dans un état de vétusté avancé touchant au clos, au couvert et aux structures du bâtiment, à un tel point que la pérennité du bâtiment n'est plus assurée à court terme. Les dernières visites du bâtiment ont confirmé l'urgence d'intervenir pour sauver ce château et la nécessité de la restauration du clos et couvert du bâtiment.

Pour les travaux, deux tranches sont à mener urgemment sur le bâtiment :

- d'abord la purge du bâtiment, des maçonneries et bois des plafonds et des murs qui tombent ainsi qu'une stabilisation de la structure par étaiement des planchers qui s'affaissent et s'effondrent en certains endroits ;
- ensuite, la restauration du clos couvert avec la reprise des façades maçonnées par enduits et pierre de façades ; restauration de la charpente et couverture, qui fuit en diverses endroits.

Du point de vue de la conservation du jardin historique, toutes les scènes liées à l'eau, encore aujourd'hui présentes dans le site sont menacées à moyen, voire à court terme, par la perte progressive des éléments du système hydraulique et de leurs caractéristiques (tracé des rivières et des miroirs d'eau, effets visuels et sonores liés aux différents états de l'eau au fil de la promenade, …). La continuité écologique n'est plus que partiellement assurée, les annexes de la Juine (« rivière anglaise », « petit et grand lac ») sont quasi comblés et les milieux écologiques afférents en sont affectés.

Le projet de restauration hydro-écologique, permettra de recréer les scènes historiques dans l'esprit du jardin XVIIIe, tout en améliorant la qualité des milieux présents par une restauration écologique. La modification du fonctionnement hydraulique actuel permettra par ailleurs de limiter la sédimentation dans les étangs recréés, d'équilibrer les débits et de répartir l'eau en cohérence avec les effets d'animations historiques.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 1,2 M €

Plan Canopée (93) *nouveauté 2021*

Le développement de la nature en ville s'inscrit dans une démarche active en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Dénommée « Plan Canopée, une politique départementale de l'arbre en Seine-Saint-Denis 2021-2030 », ce projet repose sur l'idée que l'arbre joue un rôle prépondérant pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie en ville, œuvrer à la protection de l'environnement et de la biodiversité et répondre aux enjeux de santé humaine. Adopté en 2020 par le conseil départemental, le « Plan Canopée » a pour ambition de pérenniser et de renforcer la présence de canopée urbaine sur le territoire de la Seine-Saint-Denis en s'appuyant sur trois grandes ambitions :

- Développer la canopée départementale, en s'engageant notamment à augmenter le taux de canopée de 16% à 20% d'ici à 2030 ;
- Protéger les arbres existants ;
- Mobiliser les citoyen.ne.s, à travers des actions pédagogiques de sensibilisation ou l'opération « Une naissance, un arbre »

Montant financé par le FS2i en 2021 : 1,2 M €

ÉDUCATION-ENSEIGNEMENT

Construction et rénovation de collèges REP / REP+ (95)

De bonnes conditions de travail sont indispensables aux apprentissages des collégiens. Le Département du Val d'Oise compte parmi les plus jeunes de France (29% de sa population est âgée de moins de 20 ans). Il s'adapte continuellement à l'évolution de sa démographie et aux besoins des familles valdoisiennes. Le Département porte et soutient des projets ambitieux pour l'attractivité de son territoire et des projets de proximité essentiels pour le développement de la vie locale. En 2020, les études sur un nouveau collège à Cergy ont été finalisées et l'architecte désigné. Le chantier de ce collège débutera en 2021. Un second chantier de construction de collège est prévu à Persan en 2022.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 3 M€

Nouveau Collège à Cergy credit Gaëtan Le Penhuel et Associés

Un nouveau collège à Mantes-la-Jolie (78)

Le nouveau collège de Mantes-la-Jolie, implanté au cœur du quartier du Val Fourré en réseau d'éducation prioritaire (REP+) accueillera, dès la rentrée 2021, 600 élèves. Ce projet de 31 M€, porté par le Département des Yvelines, s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale : renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage scolaire, mais aussi créer, encourager et consolider le lien établissement scolaire-parents-services publics.
Le gros œuvre est terminé depuis le mois d'octobre 2020 et les travaux se poursuivent jusqu'à la livraison du bâtiment prévue en juillet 2021.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1,2 M€ pour 4 collèges des Yvelines

Construction d'un deuxième collège à Valenton (94)

La construction d'un deuxième collège sur la commune de Valenton est rendue nécessaire par l'augmentation de la population et de l'effectif des collégiens sur les communes de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Limeil-Brévannes.
Nommé Samuel-Paty, si les proches du défunt enseignant en sont d'accord, ce nouveau collège revêtira un caractère intercommunal. Cette opération est programmée sur la base d'une capacité d'accueil de 30 divisions (750 élèves) et d'une superficie de 8 000 m². Le bâtiment sera la première réalisation départementale labellisée bâtiment passif et certifiée haute qualité environnementale (HQE). La livraison de ce premier collège adoptant une structure en bois dans le Val-de-Marne pour un budget prévisionnel de 28,47 M€ est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Montant financé par le FS2i en 2020 : 6,6 M€

Chantier du futur collège Samuel-Paty ©Michael Lumbroso

Centre de recherches en biotechnologies situé à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfortville (ENVA) à Maisons-Alfort (94)

L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) s'est engagée dans un vaste projet de restructuration destiné à faire de son campus de Maisons-Alfort un opérateur de premier plan des politiques agricoles et de santé françaises, réunissant de nombreux partenaires, notamment l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et l'Office national des forêts.

Achevé en 2020, le projet de Centre de recherches en biotechnologies a porté sur l'aménagement de deux bâtiments existants dédiés à une plateforme hospitalière d'enseignement de la médecine des animaux de la ferme et de la faune sauvage et à des infrastructures de recherche liées à l'Institut Mondor de recherche médicale dans le domaine de la physiopathologie comparée. Le Département du Val-de-Marne participe à hauteur de 1,5 M€ à ce projet d'un coût global de 46,77 M€.

Montant financé par le FS2i en 2020 : 200 000 €

Reconstruction du collège Jean Vilar à La Courneuve (93)

La reconstruction du collège Jean Vilar s'inscrit dans le cadre du « Plan Ambition Collège » lancé par le Département de la Seine-Saint-Denis en 2015, dans lequel le Département a investi 640 M€ dans la construction et la rénovation des collèges présent sur son territoire.
Le collège Jean Vilar sera équipé d'outils numériques, destiné à faciliter les relations au sein de la communauté éducative, et de vastes espaces collectifs (salle polyvalente, gymnase, etc). A terme, le collège accueillera 700 collégiens, dont 400 demi-pensionnaires.
Bien que le projet a été ralenti par la crise sanitaire, les travaux de gros œuvre ont pu débuter cette année. En 2020, le Département aura financé ces travaux à hauteur de 11,3 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 9 960 880 €

Perspective du collège Jean Vilar à La Courneuve (93)

Construction d'un 6e collège à Champigny-sur-Marne (94)

La construction du collège Nelson-Mandela, sixième collège sur la commune de Champigny-sur-Marne, permettra de mieux répartir les effectifs et d'améliorer les conditions d'accueil des collégiennes et collégiens. Le futur collège pourra accueillir 28 classes et intègrera notamment 400 m² réservés à l'éducation physique et sportive. Le bâtiment, dont la construction se veut exemplaire en termes de transition énergétique, sera labéllisé bâtiment passif et certifié haute qualité environnementale (HQE).
La première pierre a été posée début décembre, la livraison de l'équipement est estimée pour septembre 2022. Le budget prévisionnel s'élève à 26 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 3,4 M€

Perspective du futur collège Nelson-Mandela ©Valero Gadan & associé

Développement du Campus international à Cergy-Pontoise (95)

Le Campus International (30 000 étudiants) est le symbole de la rencontre entre le monde économique, politique et académique vers un avenir commun : l'attractivité, l'excellence et la performance. Il fédère 13 établissements supérieurs, et de recherches (CY Université Paris Cergy, ESSEC, EBI, ECAM, ITESCIA, ENSEA…) et les collectivités territoriales. L'ambition des acteurs locaux de l'enseignement supérieur est de porter ce Campus international dans le Top 200 des meilleures universités mondiales. Fin 2019, le projet d'incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises « La Turbine » a ouvert ses portes à Cergy. En 2020, le chantier de rénovation, de restructuration et d'agrandissement du campus de l'ESSEC a débuté.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 7 M €

Construction du collège de Villeparisis (77)

Le Département de Seine-et-Marne réalise actuellement la construction du collège Marthe Simard à Villeparisis pour un montant de 20 M€. Ce nouveau collège, d'une capacité d'accueil de 600 places, sera livré en septembre 2021. Le FS2i finance également les constructions de collèges à Bussy-Saint-Georges, Chelles, Coubert, Jouy-le-Châtel, Montévrain et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 10,5 M € pour tous les collèges

Le collège de Coubert (77) *nouveauté 2021*

Dans le cadre de sa politique active en faveur de l'éducation, le Département de la Seine-et-Marne s'est engagé à construire 6 collèges durant le mandat dont le collège de Coubert de 600 places pour une ouverture prévue en 2022. Ce projet représente un investissement de plus de 24 M€ pour le Département.

Montant financé par le FS2i en 2021 : XXX €

Rénovation / extension du collège Alfred Sisley – Ile-Saint-Denis (93) *nouveauté 2021*

La rénovation du collège Alfred Sisley s'inscrit dans le cadre du « Plan Ambition Collège » lancé par le Département de la Seine-Saint-Denis et via lequel 640 millions d'euros ont été investi dans la construction et la rénovation des collèges du territoire.
Les travaux porteront sur du désamiantage, la démolition et le curage du bâtiment ainsi que sur l'aménagement extérieur et l'extension du bâtiment afin d'accueillir 700 élèves. Un volet d'amélioration thermique du bâtiment reconstruit est également prévu.
Le démarrage de l'opération est prévu en mars 2021.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 2,3 M€

La construction d'un collège à Ivry-sur-Seine (94) *nouveauté 2021*

La construction d'un nouveau collège à Ivry-sur-Seine est rendue nécessaire par l'augmentation de la population et de l'effectif des collégien·nes sur la commune.

Cette opération est programmée sur la base d'une capacité d'accueil de 26 divisions (entre 650 et 780 élèves). Implanté à l'angle de la rue du 19 mars 1962 et de la rue Alexis Chaussinand, le bâtiment comprendra notamment une restauration avec cuisine de production, un CDI (centre de documentation et d'information), une salle polyvalente, un espace parent et des espaces sportifs. L'équipement sera labellisé bâtiment passif et certifié haute qualité environnementale (HQE).

La livraison de cette opération, financée par le Département pour un montant de 25,3 M€, est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 1 178 464 €

Perspective du futur collège d'Ivry-sur-Seine ©Cabinet d'architecture Manuel Da Costa

Le campus université Santé avec l'Upec (77) *nouveauté 2021*

Pour favoriser l'attractivité médicale de la Seine-et-Marne, le Département s'engage dans une convention de partenariat avec l'Université Paris Est Créteil dans l'implantation d'une antenne de l'Université à Fontainebleau dédiée à l'enseignement médical et paramédical.
Ce projet représente un investissement de plus de 3 M€ pour le Département.

Montant financé par le FS2i en 2020 : XXX €

PATRIMOINE

Réfection de la toiture de l'abbaye de Royaumont (95)

L'abbaye de Royaumont, fondée en 1228 par Louis IX a connu une forte notoriété depuis le XIIIe siècle. Depuis son ouverture, elle a eu de nombreuses vocations : monastère, usine de textile, village. Au cours du XXe siècle, elle est devenue un lieu de rencontre et d'échanges, pour des générations d'intellectuels français et étrangers, dans le domaine des sciences humaines et de la musique. Aujourd'hui, elle s'impose comme un lieu de recherche, de formation et de productions artistiques internationales. Le chantier de rénovation de la toiture de l'abbaye s'est terminé fin 2020. Cette réalisation financée notamment par le FS2I permet de sauvegarder et d'embellir ce patrimoine d'envergure.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 M€

Abbaye de Royaumont credit CD95

Musée de la Résistance nationale (94)

Le Musée de la Résistance nationale (MRN), situé à Champigny-sur-Marne, dispose de l'appellation musée de France avec des collections d'intérêt national et international (prêts fréquents notamment Berlin, Bruxelles, Espagne, Ministère des Armées). Il a fait l'objet d'un projet d'extension visant à améliorer les conditions d'accueil de ses activités de recherche, d'exposition et de médiation ainsi que de ses équipes. Les travaux se sont achevés en 2020, avec un budget s'élevant à 4,7 M€ financés par le Département pour le bâtiment et 1,7 M€ financé par le MRN pour la scénographie. Il s'agit d'une des premières réalisations co-financées par le FS2i.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 645 518 €

Musée de la Résistance nationale ©Michaël Lumbroso

Renaissance de la Bièvre à Arcueil et Gentilly (94)

Le projet de renaissance de la Bièvre à Arcueil et Gentilly passe par la démolition d'un dallot de béton et le redimensionnement de tous les espaces adjacents afin de libérer l'emprise nécessaire à la recréation sur 600 mètres du lit de la rivière et d'un milieu naturel, avec des plantations et un cheminement piéton. L'impact écologique et paysager de cet aménagement est renforcé par son implantation au pied du parc départemental du Coteau-de-Bièvre. Ce projet participe de la qualité de vie en ville et constitue une expérience transférable de la capacité à rouvrir une rivière canalisée en site urbain. En 2020, les travaux de voirie, de maçonnerie et d'assainissement ont été entrepris.
La livraison du projet est estimée pour fin 2021, avec un budget prévisionnel s'élevant à 10 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 636 639 €

Perspective de la Division Leclerc ©Le Visiomatique

Dynamo de Banlieues Bleues (93)

Situé en plein cœur au quatre des Quatre-Chemins à Pantin, la Dynamo Bis de Banlieue Bleue est la première salle de concert construite en France dédiée au jazz et aux musiques improvisées. Les locaux feront l'objet de travaux de réhabilitation afin d'accueillir au mieux musiciens et spectateurs. A ce jour, le projet de réhabilitation est en phase d'étude.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 661 402 €

Reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis (93)

nouveauté 2021

Les 7 Départements membres du fonds se mobilisent dans un plan de financement de 20 millions d'euros dans ce projet hors norme que constitue la restauration de la Flèche de la Basilique de Saint-Denis. Orpheline depuis 1846 de sa flèche et de son ancien clocher, ce chantier d'envergure et courant sur une décennie permettra à la Basilique de retrouver sa symétrie d'origine et de réhabiliter l'un des plus grands biens du patrimoine culturel français. Représentant la moitié du coût de ce projet, ce financement sera un atout décisif pour l'association Suivez La Flèche en charge de cette restauration et sera un attrait touristique important pour le territoire de la Seine-Saint-Denis.
Le versement destiné à cette association sera assuré par l'intermédiaire du Département de la Seine-Saint-Denis à qui sera versé le montant de la contribution du Fonds à ce projet.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 20 M€

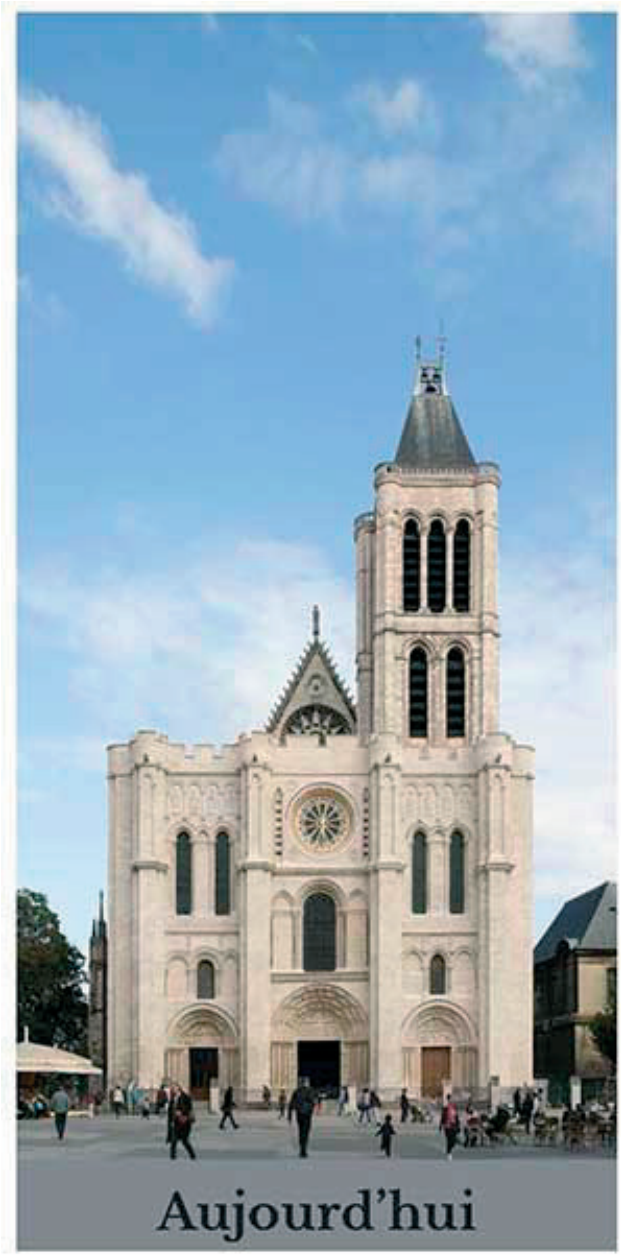

INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ

Financement du très haut débit pour tous (77)

Depuis 2003, le Département de Seine-et-Marne et ses partenaires ont engagé une politique volontariste pour apporter le très haut débit à tous les Seine-et-marnais par la fibre optique. Le programme d'aménagement numérique se décline ainsi :

• Un réseau d'accès au THD pour les entreprises et services publics par la fibre optique, Sem@for77 : environ 3 000 sites publics et d'entreprises raccordés via ce réseau – plus de 100 ZAE labellisées THD Zone.

• Un réseau d'accès au THD pour tous par la fibre optique, sem@fibre77 : démarré en 2015 ce réseau recense plus de 160 000 prises raccordables et plus de 55 000 abonnés raccordés par 8 FAI. L'objectif de 306 000 prises recensées (à réactualiser en fonction de la construction de nouveaux logements à venir) sera atteint fin 2023. Reste à traiter le cas des prises isolées (1% environ de la cible).

Pour rappel, l'intervention en matière de THD hors zone AMII (réservées aux opérateurs privés) concerne environ 45% de la population seine-et-marnaise répartie sur 80-85% du territoire.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1,4 M€

ESR : Création du C-19, un centre de ressources et d'innovation autour du jeu vidéo et des interactions numériques (91)

Il s'agit de la réhabilitation de 2 500 m² de locaux aujourd'hui en friche, au sein de l'ENSIIE et de la mise en place d'équipements techniques et scientifiques pour installer un centre de Ressources et d'Innovation, le C-19. Ces locaux seront destinés à accueillir des activités de formation (ingénieurs, licence, e-inclusion), de R&D (avec une équipe commune ENSIIE/UEVE), des projets en pré-incubation et des entreprises en mode pépinière et ce, autour des jeux vidéo et des interactions numériques.
Cette réhabilitation permettra la création d'espaces bureaux pour les entreprises et start-up (plus de 25 entreprises sont attendues), de deux plateformes technologiques, de salles de coworking et de créativité, une cafétéria. Une salle serveurs sera également à disposition des enseignants chercheurs, des élèves, mais aussi des entreprises. Celle-ci sera le support d'une nouvelle filière de formation avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Bruyères-le-Châtel sur le Calcul Haute Performance. Cet écosystème original et unique réunira en un lieu des formations, un pré-incubateur, des entreprises qui disposeront de plateformes de hautes technologiques (calcul HPC, systèmes de réalité virtuelle...) mais aussi d'étudiants futurs entrepreneurs.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 M€

Essonne C-19
photo Evry Game ©Moïse Fournier (5)

ESR : Rénovation du Centre entrepreneurial 503 de l'Institut d'Optique (Orsay) (91)

Ce Centre est un générateur d'activités économiques sur le territoire de l'Île-de-France. Il permet la création et le développement d'entreprises pérennes dans le domaine de la photonique et plus généralement dans le domaine « high-tech ».
Le Centre entrepreneurial de l'école est un lieu d'innovation et d'entrepreneuriat centré sur les entreprises innovantes du territoire dans le domaine de la photonique et des hautes technologies. Il accueille en résidence des entreprises partenaires (avec convention d'hébergement et protocole de coopération pédagogique), des élèves ingénieurs de la FIE-Filière Innovation Entrepreneurs (jeunes porteurs de projet), des étudiants d'établissements de formation partenaires du Campus de Paris-Saclay, et offre la possibilité d'accueillir des événements ou des animations organisées par la communauté scientifique.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 M€

Essonne Centre 503 photo entreprise optique 3D stereola b ©Alexis Harnichard (3)

SDIS : Construction d'un centre de secours à Tigery (91)

Ce centre de secours n'est actuellement plus dimensionné pour satisfaire les besoins fonctionnels et opérationnels, alors que les indicateurs d'activité sont en constante progression.
Le SDIS 91 confirme la nécessité de réaliser un CIS sur la rive droite de la Seine, inscrit dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) afin de répondre plus efficacement aux enjeux de développement et d'urbanisation des 5 communes (Saint-Germain-lès-Corbeil, Tigery, Saint-Pierre-du-Perray, Etiolles et Soisy-sur-Seine) représentant une population à défendre de 30.600 habitants.
Une nouvelle localisation a été trouvée permettant une intervention plus rapide sur toutes les communes de la rive droite avec un accès direct sur la RN 104 et surtout une réduction significative des délais d'interventions sur les communes défendues.
La construction du nouveau centre répondra à l'amélioration du service public en termes d'efficacité opérationnelle et pourra respecter les conditions d'interventions réciproques telles qu'inscrites dans la convention interdépartementale d'assistance mutuelle entre le SDIS 91 et le SDIS 77.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1 M€

Développement des Micro-folies en Val d'Oise (95) *nouveauté 2021*

Inspiré des Folies du Parc de La Villette conçues par l'architecte Bernard Tschumi, ce projet novateur est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette, avec le centre Pompidou, le musée du Louvre, le musée du Quai Branly, la Cité des sciences, le musée Picasso, le château de Versailles, la Philharmonie de Paris etc. Micro-Folie consiste en l'aménagement d'un lieu culturel autour de quatre modules (musée numérique, l'espace scénique, Fab-lab et Café), à adapter selon les envies et les ressources d'un territoire. La volonté du Département est de développer des Micro-folies sur l'ensemble de son territoire, et en particulier dans les villes et villages éloignés des grands équipements culturels de la région.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 51 800 €

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Extension du Centre de hautes performances sportives du Val d'Oise - CDFAS (95)

Extension du cdfas - credit Atelier 234

Fréquenté par plus de 206 000 utilisateurs par an, équipement d'excellence sportive avec 3 pôles espoirs régionaux, le CDFAS offre aussi des services adaptés d'hébergement et de restauration. Le Département du Val d'Oise a décidé son extension pour améliorer son fonctionnement quotidien, et en vue de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette opération d'extension consiste à construire un bâtiment neuf regroupant la restauration et l'hébergement porté à 200 lits.

En 2020, les études ont été réalisées et l'architecte (Atelier 2/3/4) sélectionné. Le chantier débutera en 2021. Le CDFAS a d'ailleurs été choisi par la délégation américaine, forte de 800 athlètes, pour préparer ces JO. Cet équipement sportif a été labellisé « Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques » par le Comité d'organisation Paris 2024 cette année.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 6 M€

Stade départemental Yves-du-Manoir (92)

100 ans après avoir été le principal site des Jeux de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes sera le site olympique de compétition et d'entraînement de Paris 2024 pour les épreuves de hockey sur gazon. Afin d'accompagner la dynamique olympique, le Département des Hauts-de-Seine engage un nouveau projet de modernisation et d'aménagement du Stade. Il fera l'objet de deux grandes phases d'aménagement. La première, « Héritage », sous maitrise d'ouvrage du Département des Hauts-de-Seine, qui désigne toutes les structures pérennes construites pour accueillir les épreuves de hockey sur gazon pendant les Jeux de Paris 2024 et qui seront conservés à la fin de ceux-ci. Elle comprendra également l'implantation de la Fédération Française de Hockey dans des nouveaux bâtiments et proposant une offre sportive complète aux autres usagers. La seconde portera sur les aménagement temporaires liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, sous maitrise d'ouvrage de Paris 2024.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 34 758 €

PRISME (93)

Le Prisme est un équipement sportif innovant, pensé pour pouvoir accueillir l'universalité des publics dans une logique inclusive, et plus particulièrement ceux les plus éloignés de la pratique (handicaps moteurs, sensoriels, psychiques, déficiences intellectuelles, perte d'autonomie, accidentés, séniors, etc.), il sera livré dès la fin de l'année 2023 et constituera le premier élément bâtimentaire d'un Pôle urbain inclusif.
La Seine-Saint-Denis souhaite faire de ce projet une innovation à plusieurs niveaux : sur le fond en proposant un espace de pratique sportive en accessibilité universelle, comme sur la forme en misant sur la co-construction d'un projet qui réponde avant tout à des besoins identifiés sur un territoire par ses futurs utilisateurs/trices. L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe, et lui conférera un rayonnement métropolitain, national et international.

Actuellement, le projet est en cours de sélection des offres au travers d'un marché global de performance. Ces démarches ont subi également les conséquences de la crise mais tout est mise en œuvre pour que ce projet soit livré en décembre 2023. L'ouverture au public est prévue au 1er avril 2024.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 235 077 €

Station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) et des prises d'eau Champigny-sur-Marne (94)

Le projet de station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) à Champigny-sur-Marne, s'inscrit dans un plan d'actions global visant à améliorer la qualité de l'eau en Marne et à réguler le débit des eaux de pluie dans le réseau d'assainissement, dans le bassin versant du ru de la Lande (environ 2 000 hectares et plusieurs milliers d'habitant·es).
Ce projet répond à trois objectifs que sont, l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu naturel, le développement de la biodiversité et le retour à la baignade en Marne, en héritage des jeux olympiques et para-olympiques de 2024.
Les travaux entrepris en cette fin d'année, visent à préparer le terrain et les réseaux d'assainissement avant le démarrage de la construction de la station. Le coût des travaux est estimé à 42,3 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 80 000 €

La Marne @Mathieu Genon

Appel à projet « Team 77 – Destination olympique »

Le Département de Seine-et-Marne a lancé l'appel à projets « Team 77 – Destination olympique » en direction des collectivités et associations de Seine-et-Marne visant à développer des infrastructures de rayonnement régional et national en vue des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de ? €

MOBILITÉS

Le plan vélo 95

Le Département du Val d'Oise n'avait pas attendu la crise de la Covid-19 pour promouvoir l'usage du vélo car il avait arrêté son Plan Vélo en décembre 2019, mais les investissements doivent être augmentés pour traiter la diversité des besoins et des attentes des usagers. Il y a d'un côté le maillage du territoire avec de grands itinéraires de référence comme l'Avenue Verte Paris-Londres et la prochaine Seine à Vélo, préférentiellement utilisés pour la pratique de loisir. Dans le Val d'Oise, 50% des déplacements font moins de 5 km. Il s'agit donc d'améliorer aussi les déplacements du quotidien à vélo vers les 82 gares, le travail ou l'école, d'augmenter les lieux de stationnement sécurisés, et plus largement de développer les services aux cyclistes. Le chantier du plan vélo a démarré en 2020 ; 2 kilomètres de nouvelles pistes cyclables ont été ouvertes cette année. L'itinéraire de la Seine à vélo dans le département a été jalonné. En plus de ces aménagements définitifs, un itinéraire cyclable provisoire d'environ 3,7 km a été mis en œuvre sur Pontoise – Saint-Ouen-l'Aumône.

Montant financé par le FS2i en 2020 : 2 M€

Plan vélo Val d'Oise crédit DR

Le PlanVélo77

En juin 2020, le Département de Seine-et-Marne a adopté le « PlanVélo77 », proposant un panel d'actions pour soutenir le développement de la pratique sur les 10 prochaines années (2020-2029) pour un coût global de 9,3 M€. D'une part, le PlanVélo77 prévoit la création d'un réseau d'itinéraires de cyclotourisme sur l'ensemble du territoire départemental. D'autre part, pour la pratique du vélo au quotidien, il s'attache à répondre aux besoins des territoires en ciblant les aménagements sur routes départementales susceptibles de faciliter les déplacements locaux. Enfin, le PlanVélo77 permet de créer un cadre d'échanges entre les acteurs du vélo, valoriser les actions innovantes et renforcer le partage de connaissances.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de ? €

Tram 10 – Antony Clamart (92)

A l'horizon 2023, le Tram 10 reliera La Croix-de-Berny (à Antony) à la place du Garde (à Clamart) en 25 minutes. Il offrira à ce territoire dynamique des Hauts-de-Seine un moyen de transport rapide, régulière, fiable et respectueux de l'environnement.

100% accessible à tous les publics, il facilitera les déplacements quotidiens et contribuera à réduire la part de la circulation automobile. Vecteur de renouvellement urbain et paysager, mais aussi d'attractivité, il donnera une impulsion nouvelle aux quatre communes traversées : Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart.

Fin 2020, les premiers rails ont été posés sur la commune de Châtenay-Malabry.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 1,9 M€

Avenue de la Liberté – Clichy et Saint-Ouen (92, 93)

Le projet consiste en la création d'une voie nouvelle de 1 000 mètres environ sur les communes de Clichy (92) et Saint-Ouen (93). Il s'agit d'accompagner le renouvellement urbain du secteur constitué en grande partie de friches industrielles. La création de ZAC importantes (dont la ZAC des Docks à Saint-Ouen) et divers projets urbains et immobiliers le long du tracé sur les deux communes, nécessitent d'envisager à terme la création d'une voie structurante du nouveau quartier. La voie commence au rond-point du général Roguet à Clichy pour se raccorder au boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen au niveau de la gare M14/RER C en construction.

Le projet, validé par le comité de pilotage, comporte une file de circulation dans chaque sens, une voie distincte à double sens dédiée à la circulation des bus, une piste cyclable bidirectionnelle, un aménagement qualitatif et paysager ainsi qu'un double alignement d'arbres et du stationnement longitudinal. Suivant les endroits, des noues paysagères d'infiltration des eaux pluviales sont envisagées.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 13 903 €

Tram 12 Express (91)

Le projet de Tram 12 Express (T12E) s'étend sur 20,4 km, traversant le territoire de treize communes de l'Essonne, Palaiseau, Massy, Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, Évry-Courcouronnes. Il relie la gare RER B de Massy-Palaiseau à la gare RER D d'Evry-Courcouronnes, en desservant 16 stations pour un temps de parcours total d'environ 39 minutes.
Le Tram 12 Express vise à faciliter les conditions de déplacement entre les villes du territoire essonnien, à améliorer le maillage du réseau de transports en commun et à accompagner le développement socio-économique et l'aménagement durable de l'Essonne en desservant les polarités d'intérêt métropolitain du sud francilien. Il s'agit d'un double facteur favorisant la croissance verte impulsée en Essonne d'une part, et la cohésion territoriale interdépartementale pour donner les mêmes chances aux habitats d'un même bassin de vie d'habiter l'espace.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 2 M€

Tram 12 express. Aménagement du pont de Grigny et du pont de Ris-Orangis sur l'A6

SPTC Massy-Ring des Ulis (91)

Dans les cartons depuis vingt ans, le chantier de réaménagement du Ring des Ulis va enfin entrer dans le concret. Après une phase de travaux préparatoires entamés dès le printemps 2018, les premiers coups de pioches sont donnés sur cet échangeur surfréquenté situé sur la RN118. L'objectif est de réserver le Ring aux échanges locaux et fluidifier le trafic. Pour cela une gare routière, des nouveaux carrefours giratoires, et un espace pour les circulations douces vont être aménagés. Le Département finance ce chantier de 50 millions d'euros à hauteur de 50%. Fin des travaux prévue en 2023.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 7,5 M€

Essonne GPI juvisy photo grutage©Moïse Fournier(19)

Grand Pôle Intermodal de Juvisy (91)

Entre Paris et Évry, proche du pôle économique d'Orly-Rungis, le sud francilien bénéficie d'un centre de connexion majeur : le Grand pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge.
Stratégique et idéalement placé, ce centre urbain a vu son flux de voyageurs considérablement augmenter ces dernières années, laissant apparaître des dysfonctionnements, une saturation du site et par conséquent, un besoin de modernisation.
Pour fluidifier les déplacements et offrir accueil, information et sécurité pour tous, l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du transport en Île-de-France se sont donc mobilisés pour réaménager ce carrefour clé en Essonne.
Maître d'ouvrage d'une partie importante des travaux, le Département est en première ligne pour faciliter le transport de milliers de voyageurs et répondre aux enjeux de mobilité du XXIe siècle.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 4 M€

Prolongement du T1 (tramway) : Noisy-le-Sec à Val de Fontenay (93)

Le projet vise à prolonger le tramway T1, depuis le terminus actuel situé à Noisy-le-Sec jusqu'à la gare de Val de Fontenay, située à Fontenay-sous-Bois, permettant ainsi de relier les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Six communes seront desservies par le nouveau tracé du Tramway : Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.
Pour assurer une meilleure performance et une qualité de service améliorée, la ligne sera exploitée en deux arcs avec une correspondance à Bobigny Pablo-Picasso. Le trafic voyageur estimé s'élève à 50 000 voyageurs par jour.
La ligne complète du tramway T1 de Asnières – Gennevilliers Les Courtilles jusqu'à Val de Fontenay totalisera 25 km. Le prolongement totalise 10,7 km dont 7,7 km de ligne nouvelle avec 21 stations. En 2020, le projet a fait l'objet d'un financement du Département à hauteur de 25,9 M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 25,5 M€

Plan vélo départemental ; « pour une Seine-Saint-Denis 100% cyclable » (93)

Après un « Plan mobilités Durables » de 50 millions d'euros adopté pour la période 2016-2020, Le Département de la Seine-Saint-Denis a renforcé ses efforts fournis à destination des cyclistes par l'adoption, en avril 2019, d'une « Stratégie pour un territoire 100% cyclable ».

Dotée de 150 millions d'euros, cette stratégie ambitionne d'adapter d'ici 2024 l'ensemble des 342 kilomètres de voies départementales de la Seine-Saint-Denis à la pratique du vélo. En 2019, 130 kilomètres sont déjà aménagés par le Département, dont 25 nouveaux kilomètres pour cette seule année.

En 2020, le Département a renforcé ses efforts en mettant en place des aménagements cyclables de transition afin de faire face au contexte de crise. Au total, les dépenses relatives au Plan Vélo pour 2020 s'élèvent à 8,5M€.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 5,5 M€

Construction du tramway T9 (94)

La construction du tramway 9 (T9) entre Paris (porte de Choisy) et Orly (Orly-Gaston Viens reprend en grande partie le trajet de la ligne 183 et intègre la requalification de la RD5. Le linéaire du projet porte sur 10,2 km, dont 7,5 km sur la RD5. Ce projet vise à développer des intermodalités pour les flux Paris (via T3a et M7) / Val-de-Marne (via le futur M15 du Grand Paris Express à Vitry et le futur bus Tzen5 à Choisy) / Essonne (via les gares RER C Les Saules à Orly et Choisy).
L'année 2020 a été marquée par le démarrage des premiers essais qui se termineront début 2021 avec la « marche à blanc ». La mise en service est prévue pour le printemps 2021.
Le coût de l'opération est de 404 M€ cofinancée par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département du Val-de-Marne (120 millions pour les travaux préparatoires et le projet de transport), la Ville de Paris et l'établissement public territorial n°12.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 3,4 M €

Tram 9 ©Michaël Lumbroso

RD 910 – Voie Royale (92)

L'objectif du Département des Hauts-de-Seine est d'aménager la RD910 en un boulevard urbain (une voie par sens) de qualité et sécurisé pour l'ensemble des usagers en valorisant les circulations douces sur l'ensemble de la voie royale, à Chaville, Sèvres et Saint-Cloud. Le projet vise également à renforcer l'attractivité des centres-villes (commerces et services de proximité).

Le Département va également prendre soin de l'aménagement paysager aux abords de la voie royale pour améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains. Le projet prend en compte cinq grands enjeux pour adapter et fluidifier la circulation, améliorer le cadre de vie des habitants et dynamiser l'attractivité de cette voie royale commerçante.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 6 952 €

RD 920 Nord (92, 94)

Le projet d'aménagement de la RD 920 s'étend de la place de la Résistance – Charles-de-Gaulle à Bourg-la-Reine jusqu'au boulevard Romain-Rolland à Paris sur un linéaire de 3,8 km traversant cinq communes (Bourg-la-Reine, Cachan, Bagneux, Arcueil et Montrouge) et deux départements (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).
3 objectifs principaux ont été définis pour ce projet ambitieux :
- un meilleur partage des espaces : donner une place à tous les usagers (piétons, cyclistes, voitures et bus) en adaptant l'infrastructure routière avec une vie locale dynamique,
- des déplacements rendus plus sûrs : améliorer la circulation en repensant les aménagements aux carrefours, et rendre plus confortables les traversées piétonnes,
- l'environnement revalorisé : développer un véritable projet d'aménagement paysager agréable avec de nouveaux alignements d'arbres.

Projet financé en 2020 par le FS2i à hauteur de 74 398 €

La déviation de Guignes (77) *nouveauté 2021*

Le Département de la Seine-et-Marne investit dans la construction d'un barreau neuf pour désengorger le centre-ville de Guignes du flux important de poids lourds, compte tenu de la proximité immédiate avec des zones industrielles. Ce projet représente un investissement de 16 M€ pour le Département.

Montant financé par le FS2i en 2021 : XXX M €

Aménagement d'une liaison douce : RD931 Encorbellement de Juvisy-Pont de la Première Armée (91) *nouveauté 2021*

La RD 931 assure un maillage entre la RN 7 et la RN 6, au sein d'une zone fortement urbanisée du nord de l'Essonne. Point de franchissement de la Seine entre Draveil et Juvisy-sur-Orge par le pont de la Première armée française, cet axe est particulièrement sollicité aux heures de pointes du matin et du soir par les automobilistes et les piétons / cyclistes qui se rendent au Grand Pôle Intermodal (GPI) de Juvisy pour prendre les RER C ou D. En 2016, le trafic était de 25 000 véhicules / jour dont 4% de poids lourds. Le passage sur ce pont est un point dur identifié pour les vélos dans le Plan de déplacement urbain de l'Île-de-France (PDUIF). Il s'agit d'une des 100 coupures d'Île-de-France à traiter prioritairement.
S'il dispose de quatre voies de circulation routière et de deux trottoirs protégés, le pont de la Première armée française ne dispose d'aucun aménagement en faveur des bus et des cyclistes. Par ailleurs, les trottoirs ne sont pas conformes aux normes d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap. En outre, l'itinéraire de la Scandibérique (EV3), mis en service depuis le 1er juin 2018, emprunte cet ouvrage pour rejoindre la RN 7 depuis la base de loisirs du Ports aux Cerises à Draveil.
C'est dans ce contexte que le Département a engagé, depuis 2018, des études de pré-faisabilité visant à préciser les conditions techniques et financières d'une circulation douce.
Les premières conclusions ont permis au Département de l'Essonne de se positionner en faveur de la solution d'un encorbellement, soit d'un élargissement de l'ouvrage existant avec un aménagement mixte piéton / cycles de chaque côté de l'ouvrage. Un avis partagé par les partenaires et communes concernées.

Montant financé par le FS2i en 2021 : XXX €

Rénovation et aménagement du Pont d'Argenteuil (95) *nouveauté 2021*

Le pont d'Argenteuil a été construit en 1822. Il fut détruit lors de la guerre de 1870. Une passerelle en bois l'a remplacé provisoirement, puis il fut reconstruit par un pont à sept arche, lui-même remplacé par le pont actuel. Il relie le département du Val d'Oise à celui des Hauts-de-Seine et est placé sous la maitrise d'ouvrage du Conseil départemental du Val d'Oise. Ce chantier permettra de rénover ce pont et de réaménager la voirie réduite d'une voie (initialement 2x2 voies). Des pistes cyclables vont être intégrées sur la voirie et une affectation dynamique des voies destinées aux voitures sera installée. Le matin, les automobilistes auront deux voies dans le sens Val d'Oise>Hauts-de-Seine/Paris et une voie dans l'autre sens ; le soir au retour, ils auront deux voies dans le sens Paris/Hauts-de-Seine>Val d'Oise. Le chantier débutera au deuxième trimestre 2021.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 810 000 €

Le Câble A – Téléval, un téléphérique en Val-de-Marne (94) *nouveauté 2021*

Le téléphérique urbain Câble A -Téléval reliera Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil à l'horizon 2023-2024. La ligne sera longue de 4,5 kilomètres et desservira 5 stations. Par voie aérienne, il permettra un gain de temps considérable entre ces communes en évitant les obstacles routiers. Il désenclavera également les quartiers de Saint-Martin à Limeil-Brévannes et du Bois-Matar à Villeneuve-Saint-Georges : 13 000 voyageurs et voyageuses sont attendus chaque jour. Innovant, rapide et fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique, ce projet de téléphérique est une première en Île-de-France.
Le Département du Val-de-Marne finance les études préparatoires ainsi que 30% du coût global du projet, soit 130 millions d'euros.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 468 707 €

La future station Bois-Matar à Villeneuve-Saint-Georges ©Île-de-France Mobilités

Le Tzen 5, pour relier Paris à Choisy-le-Roi (94) *nouveauté 2021*

Le Tzen 5 est un nouveau mode de transport qui a le look et l'efficacité d'un tramway, sans les rails ni les caténaires (suspensions électriques). À l'horizon 2022, la 5e ligne de TZen reliera le 13e arrondissement de Paris à Choisy-le-Roi en près de 33 minutes. Long d'environ 9 km, le tracé du nouveau TZen 5 desservira 4 communes : le 13e arrondissement de Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.
Ces territoires en pleine évolution voient leur activité économique se développer et accueillent de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Dès sa mise en service, près de 130 000 habitant·es et salarié·es pourront bénéficier de la future ligne et d'un accès facilité à des entreprises et équipements majeurs (équipements scolaires, bureaux, logements, etc.).
Le Département du Val-de-Marne finance à hauteur de 26,55% les études du projet.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 1 434 957 €

La Tégéval, une voie verte de 20 km (91, 94) *nouveauté 2021*

La Tégéval est une voie verte destinée aux piéton·nes, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. D'une surface totale de 96 ha pour un linéaire de 20 km, elle traverse huit communes de l'Essonne et du Val-de-Marne : Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes, Yerres, Villecresnes, Marolles-en-Brie, Santeny et Mandres-les-Roses. Actuellement, plus de 9,5 km de voie verte sont aménagés et 7 km sont déjà accessibles. En 2021, la Tégéval lance une nouvelle tranche de travaux qui permettra l'accessibilité de la totalité du parcours l'année prochaine.
Le projet est porté par le Syndicat mixte d'étude et de réalisation du même nom, qui regroupe la région Île-de-France, l'Agence des espaces verts et le Conseil départemental. Le coût de l'opération est de 60 millions d'euros, financés à 60 % par la Région et à 40 % par le Département.

Montant financé par le FS2i en 2021 : 482 099 €

Tegeval©Alex Bonnemaison

LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET D'INVESTISSEMENT INTERDÉPARTEMENTAL

UNE DOTATION DE 150 MILLIONS D'EUROS

Ce fonds d'investissement, adossé à un établissement public interdépartemental, est doté de 150 M€. Il est intégralement consacré au financement de projets concrets et structurants, gages de solidarité et d'attractivité territoriale.

La crise sanitaire engendrée par l'épidémie de la Covid-19 met en exergue l'importance d'une solidarité renforcée entre les territoires, pour répondre à l'urgence sociale et assurer la relance économique.

UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE, RESSERRÉE ET INNOVANTE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Le fonds d'investissement s'appuie depuis sa création au 1er janvier 2019 sur un établissement public interdépartemental, créé par délibération des Conseils départementaux et doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière par les articles L5421-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Son siège est fixé au siège du Département du Val d'Oise à Cergy. L'actuel président du FS2i est Christian Favier, Président du Val-de-Marne.

Le fonds est administré par un conseil d'administration composé des sept Présidents et Présidente des Conseils départementaux, membres de droit, afin d'assurer des prises de décision rapides au plus haut niveau. Les décisions sont prises à l'unanimité. Le fonds est réparti entre les Départements membres par le conseil d'administration sur présentation des projets éligibles.

LES PROJETS SOUTENUS PAR LE FS2I

Le fonds interdépartemental d'investissement a pour mission de cofinancer toute action qui participe à l'attractivité globale de l'Ile-de-France et à la réduction des inégalités territoriales.

Certains investissements, par leur implantation géographique ou leur portée économique, dépassent le cadre d'un seul département. C'est notamment le cas de projets liés à l'environnement, l'éducation/enseignement supérieur, les innovations et attractivité, les solidarités, les Jeux Olympiques de Paris 2024, les mobilités/infrastructures routières/transports. Ces sept thèmes sont ceux retenus par les Départements pour sélectionner les projets qui sont financés par le FS2i.

Privilégier l'efficacité, grâce à un instrument mutualisé d'actions destiné à rendre possible

PRIVILÉGIER L'EFFICACITÉ, GRÂCE À UN INSTRUMENT MUTUALISÉ D'ACTIONS DESTINÉ À RENDRE POSSIBLE

Un engagement

aux côtés des autres niveaux de collectivités territoriales sur le financement de politiques ou d'infrastructures jugées cruciales

-

Des investissements

qui ne se réaliseraient pas autrement

Une approche

commune et harmonisée des positions départementales dans le cas de cofinancement de grands projets

Une optimisation

des niveaux d'investissement globaux en évitant la duplication dans chaque département d'équipements répondant à un besoin commun

L'assurance

d'une péréquation interdépartementale pour le financement de ces projets

COMMENT LES DÉPARTEMENTS ONT-ILS DOTÉ CE FONDS DE 150 MILLIONS D'EUROS ?

Le fonds d'investissement est alimenté annuellement par tous les Départements membres, en proportion de leur capacité d'investissement et de leur niveau d'épargne nette.

5%

DE LA MOYENNE DES INVESTISSEMENTS ENREGISTRÉS SUR LA PÉRIODE 2015-2017

7%

DE L'ÉPARGNE NETTE 2016

SEINE-ET-MARNE (77)	13 238 232,88 €
YVELINES (78)	31 902 352,57 €
ESSONNE (91)	13 742 107,88 €
HAUTS-DE-SEINE (92)	51 959 444,56 €
SEINE-SAINT-DENIS (93)	13 091 007,71 €
VAL-DE-MARNE (94)	16 175 659,17 €
VAL-D'OISE (95)	10 523 195,23 €
TOTAL	150 632 000,00 €

LES DÉPARTEMENTS, PREMIERS CONTRIBUTEURS DE L'INVESTISSEMENT EN ILE-DE-FRANCE

ENVIRONNEMENT

ÉDUCATION

INNOVATIONS ET ATTRACTIVITÉ

SOLIDARITÉS

PATRIMOINE

MOBILITÉS

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Les Département sont des acteurs incontournables de l'investissement public en Ile-de-France.
Depuis des décennies, ils investissent pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du territoire.

CONTACTS PRESSE

Département de Seine-Saint-Denis :
Grégoire LARRIEU / 06 35 84 13 82 / glarrieu@seinesaintdenis.fr

Département des Hauts-de-Seine :
Muriel HOYAUX / 06 66 58 77 35 / mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Département de l'Essonne :
François-Gilles EGRETIER / 06 12 25 75 31 / fgegretier@cd-essonne.fr

Département de Seine-et-Marne :
Pauline MAINGRE / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr

Département du Val-de-Marne :
Caroline BRUNOT / 06 48 66 64 75 / caroline.brunot@valdemarne.fr

Département du Val d'Oise :
Guillaume TESSIER / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / guillaume.tessier@valdoise.fr

Département des Yvelines :
Amélie BAILLEAU / 06 10 68 07 49 / abailleau@yvelines.fr

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES

FS2i

Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental

SEINE & MARNE LE DÉPARTEMENT 77

Yvelines Le Département

Essonne LE DÉPARTEMENT — TERRE D'AVENIRS —

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis

VAL de MARNE Département utile

val d'oise le département